



## Compte rendu de la Réunion Publique du 21 octobre 2014

La réunion publique du 21 octobre 2014, qui a réuni de nombreux Cotignacéens, a fait le point sur les sept premiers mois de gestion municipale, dont les maîtres mots étaient la valorisation du patrimoine et la préservation de l'environnement.

Plusieurs travaux ont déjà été réalisés pour:

- l'amélioration du cadre de vie: rénovation de salle du Grainage, du chauffage de l'église, de l'éclairage des tours et du rocher ...
- la propreté du village grâce à l'achat de véhicules électriques et d'un matériel spécialisé dans le nettoyage des rues ...
- la lutte contre un incivisme regrettablement croissant par un complément du dispositif de vidéo-protection
- améliorer la voirie

Le montant total s'élève à plus de 700 000€, financés sans emprunt, donc sans augmentation d'impôt, comme l'a souligné Monsieur le Maire, soucieux de maintenir le cap d'une gestion avisée, en ces temps difficiles pour les collectivités locales.

Le but de la réunion était aussi de présenter le nouveau site de la Commune, qui comprendra plus d'informations et de photos. Réaménagé par Susana Iwase, responsable au sein de l'équipe municipale de la communication, il sera le miroir vivant de l'actualité communale. Son accès direct évitera de se déplacer pour accomplir un certain nombre de démarches administratives. La coordination de l'information et de la rédaction est assurée par René Marty.

Seront mis en avant les activités commerciales, artisanales et touristiques locales, les événements culturels (programmes du cinéma, médias divers, musée, expositions...), et les «e-mails» de tous les services pour en faciliter l'accès voire l'interactivité qu'exige **la participation citoyenne, le premier des six engagements de la nouvelle équipe municipale.**

### ✓ 1<sup>er</sup> engagement : *Placer les Cotignacéens au cœur de l'action municipale*

Plusieurs actions, dont :

- *la première réunion du comité participatif, c'est-à-dire ouvert au public, du projet de la Médiathèque* : transférer la bibliothèque actuellement au Grainage dans l'ex-école maternelle, une fois achevé le grand chantier du réaménagement des écoles qui s'étendra sur les 2 ou 3 prochaines années.
- une «*boîte à idées*» mise en place dans le hall de la Mairie *pour recueillir et répondre à toute observation ou suggestion des habitants de la commune.*

- *Un registre* peut aussi être consulté au premier étage de la Mairie pour recueillir les remarques de chacun liées à la procédure d'élaboration du futur P.L.U. (plan local d'urbanisme)
- *une réunion de conciliation* a été organisée suite à la délivrance le 21 août dernier du permis de construire concernant la réalisation de *22 logements sociaux par Proletazur* sur le site de l'ancienne coopérative.

Ce projet, qui résulte des efforts communs de la Commune, du Préfet du Var, du C.A.U.E (Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) et du Département, est d'une importance vitale pour maintenir la dynamique du village.

Il sera aussi réalisé un pôle santé regroupant des activités complémentaires: médecine, pharmacie, kinésie, dentiste ... aisément accessibles puisqu'il sera de plain-pied.

✓ **2<sup>ème</sup> engagement : Permettre l'accès de tous à des services publics de qualité :**

Ont été engagées:

- *la prise en charge des nouveaux rythmes scolaires*: le dispositif fonctionne bien (90 enfants en bénéficient sur 2 écoles).
- *la simplification et l'interactivité de la vie administrative*: le site doit devenir un instrument privilégié du service public. A terme, de multiples démarches pourront être faites en ligne (inscription sur les listes électorales, formulaires de déclaration ou permis de construire, paiement de la cantine et activités scolaires...)
- *l'amélioration du cadre de vie par des travaux immédiats et d'importants projets structurants*:

- rénovation du jardin d'enfants: (40 000€);
- éclairage du rocher (25000€) prochainement complété par l'aménagement du plateau des tours avec table d'orientation;
- sécurisation du chemin de l'Escaillon ;
- renouvellement de canalisations du réseau d'eau;
- rajeunissement et amélioration du stade des Verdares
- lancement du projet de l'école primaire, pour lequel le Conseil Général nous apporte son appui dans l'élaboration du cahier des charges préalable au concours d'architectes.

Ce projet important, d'un coût de l'ordre de 1,5 à 1,7 millions€ fera l'objet sur les lieux mêmes d'une large consultation des enseignants et parents d'élèves.

En réponse à plusieurs questions :

- le devenir de la place Neuve demeure lié à la réalisation du projet de logements; de même sont précisées la nature et l'étendue des travaux à entreprendre sur les réseaux eau/électricité de la rue Hubert Blanc.
- les places de stationnement «handicapés», au positionnement jugé contestable, seront réexaminées.

- techniquement, impossibilité de revoir dans l'immédiat l'arrêt des bus, ces derniers ne pouvant pénétrer sur la place, ni accéder et manœuvrer sur le parking dit de la coopérative. De plus juridiquement, la question implique aussi le Département et la Communauté de Communes.

✓ **3<sup>ème</sup> engagement : favoriser le développement d'une économie diversifiée**

La Municipalité se propose de :

- Etre attentive à la place de l'agriculture dans la prochaine discussion du P.L.U., et de soutenir l'action des coopératives agricoles.
- revaloriser le camping municipal (modernisation d'installations dont les sanitaires, travaux d'entretien ou d'acquisitions d'équipements...).
- préserver l'offre d'un patrimoine d'exception, telle la chapelle Saint-Martin. Des contacts ont été pris avec un cabinet spécialisé, qui estime le coût de la restauration des fresques de l'ordre de 300 000€, ainsi qu'avec la Fondation du Patrimoine en vue d'une éventuelle souscription publique qui permettrait d'y répondre.

Ce projet, conduit par Nicolas Vassal, serait l'occasion d'établir un lien générationnel avec les enfants du village voire de former quelques jeunes au travail de la pierre dans le milieu associatif (ex : l'association « la pierre d'angle »).

Le dossier progresse: une association sera bientôt créée pour en assurer la gestion, organiser la levée de fonds et une réunion publique afin de rassembler la population de Cotignac autour de ce projet.

L'Office de Tourisme, présidé par Nathalie Roubaud, se félicite d'une excellente saison: 13 000 touristes ayant visité le rocher au cours de la saison écoulée. Toutefois, la façon de vivre les vacances a changé: il faut répondre à nos visiteurs qui recherchent une offre et des activités de plus en plus variées (kayak, cyclotourisme, randonnée, découverte de l'artisanat local...), surtout si l'on veut étendre la période touristique au bénéfice de l'activité économique et commerciale.

✓ **4<sup>ème</sup> engagement : faire de la culture un facteur d'identité et de développement de notre village**

- le recensement exhaustif des associations est en cours: il est de leur intérêt d'y répondre pour l'actualisation de leurs coordonnées, dont les téléphones et e-mails. En l'absence d'e-mail propre à l'association, il doit être fourni celui d'un membre de son bureau ou comité. A défaut, elle ne pourrait tirer pleinement profit du site de la commune et bénéficier de ses informations et de son interactivité.
- la préparation des dossiers de subventions, qui seront instruits à partir de décembre prochain.

- des améliorations ont été apportées à la maîtrise des festivités et à leur programmation, afin qu'elles ne soient pas en concurrence et n'obligent pas à un choix préjudiciable. Ces questions sont suivies et coordonnées par Nicole Abeille.
- la coordination des évènements et manifestations artistiques a été confiée à Corinne Vue. Avec le cercle des Arts, Cotignac jouit d'un lieu rénové et original bien adapté aux expositions : 3 artistes de renommée internationale ouvriront la saison au printemps prochain.  
En avril un hommage sera rendu à Michel Roux, artiste cotignacéen.
- succès croissant des cours de dessin proposé par l'EIMAD (Ecole de Musique, d'Art et de Danse) auprès de nos enfants, mais qui sont aussi destinés aux adultes (chaque lundi soir avec le soutien d'un professeur diplômé des Beaux-arts.)
- Le concert de jazz gratuit offert par la Municipalité sera reconduit

Le défi est d'étaler les manifestations dans le temps, voire en basse saison pour maintenir le village vivant et attractif toute l'année, notamment à partir de manifestations récurrentes (fête de la Saint-Martin, marché de Noël...).

Bénéficiaire de représentations théâtrales, grâce à la présence d'acteurs brillants et passionnés et d'un cinéma ouvert toute l'année est pour la commune un privilège enviable, qui mérite reconnaissance et soutien.

Il sera porté attention à l'organisation de concerts, tant par l'opportunité d'accueil de musiciens extérieurs que par un recours plus fréquent aux talents cachés au sein du village. A cet égard, l'église pourrait recevoir plus fréquemment des concerts de qualité.

Enfin, en cette année du centenaire de la première guerre mondiale, Cotignac est fière de la mobilisation du village dans l'hommage à nos poilus, qu'illustre au premier chef l'exposition réalisée au musée par l'association «Cotignac aujourd'hui et autrefois».

✓ **5<sup>ème</sup> engagement : pour un urbanisme maîtrisé, un environnement préservé, valorisé, et sécurisé**

- Anthony Patheron, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, a rappelé qu'un registre en Mairie était ouvert depuis une semaine pour recueillir les suggestions et les observations de chacun tout au long du processus P.L.U., qui durera près de deux ans.  
La concertation sera large et approfondie: la Municipalité organisera un forum sur ce que souhaite la population; elle aura aussi recours à des regards extérieurs sur les perspectives de développement durable du village (architecte, urbaniste, sociologue...)
- La coexistence du P.L.U. avec le S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) questionne: le S.C.O.T. contient en effet des contraintes dont le P.L.U. devra tenir compte en matière agricole (12% des terrains réservés à cette activité et obligation de compensation de la perte d'une telle zone par la création d'une nouvelle) et d'environnement.  
Il est dommage que les citoyens se soient peu mobilisés lors de la réalisation de cet important schéma. Les habitants de Cotignac sont invités à se reporter sur le

site Internet où figurent de manière détaillée les étapes de la confection et concertation du P.L.U. (des exemplaires sur papier de cet échancier sont disponibles par ailleurs).

- Jean Degoulet en charge des espaces forestiers a souligné qu'environ les 2/3 de la surface de la commune (soit 2800 ha sur 4426 ha) sont occupés par la forêt, pour partie communale (1124ha), pour partie privée (1680ha).  
C'est une richesse qu'il faut préserver et exploiter de façon rationnelle.
- Des prescriptions européennes, dont nous avons été les acteurs, (Natura 2000) protègent les espèces animales et végétales: entre les 2/3 et 3/4 du Bessillon sont concernés par cette norme. Il nous faudra accepter que sur certaines parties de notre territoire ainsi «mises sous cloche», l'intervention humaine soit limitée.

✓ **6<sup>ème</sup> engagement : amélioration de la qualité de nos équipements dans le cadre d'une gestion optimisée**

Ont été abordées :

- La rénovation du stade des Verdaires
- des questions pratiques ou de méthodes (diagnostic pour l'optimisation des achats, confection du prochain budget primitif excluant toute augmentation d'impôts...)
- Une information sur le projet d'adhésion de la commune au dispositif des Voisins Vigilants a été apportée par René Marty qui suit ce dossier de prévention des risques d'atteinte aux personnes et aux biens, tant privés que publics (cambriolages, incivilités, vandalisme...).  
Il s'agit de renforcer, au moyen d'une participation citoyenne en milieu rural, l'efficacité de la lutte contre la délinquance par un effet préventif et dissuasif. Ce dispositif d'entraide adopté à ce jour par plus d'une centaine de communes du Var constitue une action de solidarité et d'alerte en partenariat avec la gendarmerie nationale et les polices municipales. Il est à l'étude à fin d'adaptation prochaine aux besoins de notre commune.

Au terme de cette audience publique, un pot de l'amitié a rassemblé tous les participants.